

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

KLEPIERRE

(Eurolist)

1. Par courrier du 23 février 2006, reçu le 24 février, la société Compagnie Financière Ottomane (10, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg), contrôlée par BNP Paribas, a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 17 février 2006, par suite d'une cession d'actions, le seuil de 5% du capital de la société KLEPIERRE et détenir, à titre individuel, au 20 février 2006, 2 240 542 actions KLEPIERRE représentant 3 574 420 droits de vote, soit 4,85% du capital et 5,12% des droits de vote de cette société.
2. Par courrier du 27 février 2006, reçu le jour même, BNP Paribas (16, boulevard des Italiens, 75009 Paris) a déclaré avoir franchi, directement et indirectement en baisse, le 20 février 2006, par suite d'une cession d'actions, le seuil des 2/3 des droits de vote de la société KLEPIERRE et détenir, directement et indirectement, 24 201 574 actions KLEPIERRE représentant 46 438 941 droits de vote, soit 52,42% du capital et 66,50% des droits de vote de cette société¹, répartis dans les conditions suivantes :

	actions	% capital	droits de vote	% droits de vote
OGDI	6 180 445	13,39	12 118 519	17,35
Foncière de la Compagnie Bancaire	8 341 460	18,07	16 355 804	23,42
SAS Kléfinances	3 171 466	6,87	6 218 560	8,90
BNP Paribas SA	3 935 295	8,52	7 716 264	11,05
Compagnie Financière Ottomane	2 240 542	4,85	3 574 420	5,12
SETIC	103 660	0,22	203 254	0,15
UCB Bail	420	ns	840	ns
Société Centrale d'Investissement	23 787	0,05	46 641	0,07
BNP Paribas Arbitrage	200 509	0,44	200 509	0,29
BNP Paribas Assurance	600	ns	600	ns
SDFI	140	ns	280	ns
BPSS	3 250	0,07	3 250	0,01
Total BNP Paribas	24 201 574	52,42	46 438 941	66,50

¹ Sur la base d'un capital de 46 164 229 actions représentant 69 833 542 droits de vote.